Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212900443-20260715-DCM_15_07_2026-DE

Conseil municipal du 15 juillet 2026

Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de la décision	Titulaire	Nature	Montant en € HT
16/06/2026	ALGECO	Location 24 mois (14 908.67 €)	621.19 € H.T/mois
23/06/2026	LE STUM	Faux solivage Maison médicale	3 407.66 €
25/06/2026	MORE PEINTURE	Peinture école et STA	7 140.53 €
26/06/2026	CAILLAREC	Plaques induction restaurant scolaire	5 907.20 €
01/07/2026	LE STUM	Renforcement charpente	2 637.94 €

Date de mise en ligne : 16 JUIL. 2026

MAIRIE DE DINEAULT (Finistère)